

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
**Jeudi 1<sup>er</sup> juin 2023, à 18h30**  
**Château de Chillon**

Ordre du jour

1. Ouverture de l'Assemblée générale et message du Président M. Stéphane Pommaz
2. Message de Mme Christine Chevalley, Syndique de la commune de Veytaux et de Mme Marta Dos Santos, Directrice du Château de Chillon
3. Rapport d'activité du Comité et de la Direction
4. Présentation des comptes 2022 et rapport de l'organe de révision
5. Adoption du Rapport d'activité et des comptes 2022
6. Décharge au Comité pour l'exercice 2022
7. Composition du Comité 2023-2024
8. Renouvellement, pour un an, du mandat de notre organe de révision
9. Propositions individuelles et divers

Conformément à nos statuts, les éventuelles propositions individuelles doivent parvenir au Président de l'association, par écrit, au plus tard 10 jours avant l'assemblée.

Le procès-verbal de l'assemblée générale du 9 juin 2022 (tel qu'adopté par notre comité, conformément aux dispositions statutaires), le rapport d'activité, les comptes et le rapport de l'organe de révision sont à disposition sur notre site ([www.promove.ch/AG2023](http://www.promove.ch/AG2023)).

L'assemblée générale sera suivie d'un cocktail dînatoire.

**Accès** : des places de parc, de chaque côté de la route principale aux abords du château, seront réservées par la police à l'intention des participants à l'assemblée générale. Par ailleurs, la ligne de bus VMCV n° 201 s'arrête en face du château, à intervalles très réguliers.

Montreux, le 09.05.2023